



Service gratuit en matière comptable et fiscale*

Cher Membre,

L'UPHOC vous propose un service de premier conseil gratuit en matière comptable et fiscale grâce à sa collaboration avec Fidulife, fiduciaire spécialisée en comptabilité et fiscalité des pharmacies.



Quel genre de conseils ?

Voici quelques exemples de sujets qui pourraient être abordés lors de ces RDV de premier conseil (maximum 30 minutes)

- ✓ Conseils comptables
- ✓ Conseils fiscaux
- ✓ Optimisation fiscale (rémunération, intérêts, dividendes, tantièmes, location immobilière, véhicules, autres avantages en nature...)
- ✓ Analyse de la santé financière de l'entreprise dans le cadre d'un nouveau projet, ...
- ✓ Lecture et explication de votre bilan comptable
- ✓ Passage en société
- ✓ Reprise/Remise d'officine : évaluation, faisabilité, plan financier, accompagnement, conventions, conseils, ...
- ✓ Difficultés financières: analyse des solutions, examen des marges, ...
- ✓

Grâce à cette collaboration entre l'UPHOC et FIDULIFE, vous bénéficiez gratuitement d'une aide et d'un premier accompagnement personnalisé.

En pratique, sur votre demande, un conseiller Fidulife prendra contact avec vous pour vous fixer RDV, selon vos disponibilités, dans nos locaux de Frameries.

Intéressé par ce service ? Contactez le pharmacien coordinateur de l'UPHOC pour demander un RDV.

Contact : cirriez@uphoc.be ou GSM 0498/53 89 79

** Ce service gratuit est exclusivement réservé aux pharmacies membres de l'UPHOC*